

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait du Code de la Démocrate
Locale et de la Décentralisation
Art L1122-17 Le Conseil ne peut
prendre la résolution si la
majorité de ses membres en
fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être
trouvée en nombre compétent,
elle pourra, après une nouvelle et
dernière convocation, délibérer
quel que soit le nombre des
membres présents, sur les objets
mis pour la troisième fois à
l'ordre du jour

M.....

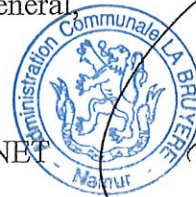
est invité pour la première fois à assister à la séance qui
aura lieu **le mercredi 29 mai 2019** à la Maison communale
à Rhisnes, à 19 H 30 précises:

Le Directeur général,

Le 21/5/2019

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET



Y.DEPAS

EN SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 25 avril 2019 : Approbation
2. Comptes annuels communaux : Exercice 2018 : Approbation
3. Comptes annuels du CPAS : Exercice 2018 : Approbation
4. Budget du CPAS : Exercice 2019 : Modification budgétaire n° 1 : Services ordinaire et
extraordinaire : Approbation
5. Zone de secours NAGE : Compte 2018 : Prise de connaissance
6. Compte de la Fabrique d'Eglise de Rhisnes : Exercice 2018 : Approbation
7. Compte de la Fabrique d'Eglise de Bovesse : Exercice 2018 : Approbation
8. Compte de la Fabrique d'Eglise de Meux : Exercice 2018 : Prorogation du délai de
tutelle : Décision
9. Compte de la Fabrique d'Eglise d'Emines : Exercice 2018 : Prorogation du délai de
tutelle : Décision

10. Patrimoine communal : Construction d'une nouvelle Administration communale : Financement partiel par la réalisation de biens : Intervention d'une agence immobilière : Décision
11. Plan de Cohésion Sociale (PCS en abrégé) : Programmation 2020-2025 : Plan d'actions : Approbation
12. Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD en abrégé) : Désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD en abrégé) : Adhésion à une centrale d'achat : Convention : Approbation
13. EDF Luminus : Construction et exploitation de 3 éoliennes : Section d'Emines : Recours contre le permis délivré par le Gouvernement Wallon : Autorisation
14. Patrimoine communal : Achat d'arches pour les entrées de village : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
15. Patrimoine communal : Rénovation de la toiture du hangar : Section de Villers-Lez-Heest : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
16. Patrimoine communal : Rénovation de la toiture d'une école : Section de Saint-Denis : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
17. Service des travaux : Acquisition d'un chariot élévateur d'occasion : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
18. Patrimoine communal : Restauration partielle du mur d'enceinte du parc des Dames Blanches : Section de Rhisnes
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
19. IMAJE : Assemblée générale du 17 juin 2019 : Approbation
 - a) Rapport de rémunération 2018
 - b) Rapports d'activités 2018
 - c) Rapport de gestion 2018
 - d) Comptes et bilan 2018
 - e) Rapport du Commissaire-Réviseur
 - f) Décharge aux Administrateurs
 - g) Décharge au Commissaire-Réviseur

- h) Désignation d'un Réviseur d'entreprise (2019-2021)
 - i) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 novembre 2018
 - j) Ratification du nouveau Conseil d'Administration
20. BEP : Assemblée générale du 25 juin 2019 : Approbation
- a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 novembre 2018
 - b) Désignation d'un Réviseur d'entreprise (2019-2021)
 - c) Rapport d'activités 2018
 - d) Rapport de gestion 2018
 - e) Rapport du Réviseur
 - f) Rapport de rémunération
 - g) Rapport spécifique de prises de participations
 - h) Comptes 2018
 - i) Décharge aux Administrateurs
 - j) Décharge au Réviseur
 - h) Renouvellement des Instances (CA)
21. BEP Expansion Economique : Assemblée générale du 25 juin 2019 : Approbation
- a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 novembre 2018
 - b) Désignation d'un Réviseur d'entreprise (2019-2021)
 - c) Rapport d'activités 2018
 - d) Rapport de gestion 2018
 - e) Rapport du Réviseur
 - f) Rapport de rémunération
 - g) Rapport spécifique de prises de participations
 - h) Comptes 2018
 - i) Décharge aux Administrateurs
 - j) Décharge au Réviseur
 - h) Renouvellement des Instances (CA)
22. BEP Crématorium : Assemblée générale du 25 juin 2019 : Approbation
- a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 novembre 2018
 - b) Désignation d'un Réviseur d'entreprise (2019-2021)
 - c) Rapport d'activités 2018
 - d) Rapport de gestion 2018
 - e) Rapport du Réviseur
 - f) Rapport de rémunération
 - g) Rapport spécifique de prises de participations
 - h) Comptes 2018
 - i) Décharge aux Administrateurs
 - j) Décharge au Réviseur
 - h) Renouvellement des Instances (CA)
23. BEP Environnement : Assemblée générale du 25 juin 2019 : Approbation
- a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 novembre 2018
 - b) Désignation d'un Réviseur d'entreprise (2019-2021)
 - c) Rapport d'activités 2018
 - d) Rapport de gestion 2018
 - e) Rapport du Réviseur
 - f) Rapport de rémunération

- g) Rapport spécifique de prises de participations
 - h) Comptes 2018
 - i) Décharge aux Administrateurs
 - j) Décharge au Réviseur
 - h) Renouvellement des Instances (CA)
24. SCRL La Joie du Foyer : Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2019 : Approbation
- a) Renouvellement du Conseil d'Administration
 - b) Nomination de 2 nouveaux Administrateurs (GW et CCLP)
 - c) Fixation du montant des jetons de présence
25. INASEP : Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019 : Approbation
- a) Rapport annuel 2018
 - b) Bilan, rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes, rapport du Comité de rémunération, comptes 2018
 - c) Décharge aux Administrateurs et au Collège des Contrôleurs aux comptes
 - d) Renouvellement du Conseil d'Administration
 - e) Renouvellement du Comité de contrôle de distribution d'eau
 - f) Renouvellement du Comité de contrôle du service d'aide aux Associés
 - g) Fixation des rémunérations sur recommandation du Comité de rémunération
 - h) Désignation d'un Commissaire aux comptes (2019 à 2021)
26. IDEFIN : Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019 : Approbation
- a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 novembre 2018
 - b) Renouvellement du mandat de Réviseur d'entreprises
 - c) Rapport d'activités 2018
 - d) Rapport de gestion 2018
 - e) Rapport du Réviseur
 - f) Rapport de rémunération
 - g) Rapport spécifique de prises de participations
 - h) Comptes 2018
 - i) Décharge aux Administrateurs
 - j) Décharge au Réviseur
 - h) Renouvellement des instances
27. IMIO : Assemblée générale du 13 juin 2018 : Approbation
- a) Rapport de gestion
 - b) Rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes
 - c) Comptes 2018
 - d) Plan stratégique
 - e) Décharge aux Administrateurs
 - f) Décharge aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes
 - g) Démission d'office des Administrateurs
 - h) Règles de rémunération
 - i) Renouvellement du Conseil d'Administration
28. Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA en abrégé) : Renouvellement de la composition : Sélection des candidatures : Décision

29. Green Deal Cantines Durables : Convention de transition écologique : Adhésion :
Approbation

A HUIS-CLOS :

30. Enseignement : Admission à la pension d'une institutrice primaire définitive à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
31. Enseignement : Demande interruption de carrière à 1/5 temps dans le cadre d'un congé parental
32. Enseignement : Ecartement des sections maternelles d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
33. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
34. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
35. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (11 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
36. Ouverture d'un emploi à mi-temps d'institutrice maternelle à l'école communale d'Emines : Décision
37. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps (13 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
38. Ratification des désignations d'une institutrice primaire et maternelle temporaire à temps partiel (8 p et 14 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
39. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (12 périodes) aux écoles communales de La Bruyère

COMMENTAIRES

1. /

2. Voir annexes

3.- 4. Voir annexes (1 exemplaire remis à chaque chef de groupe politique)

5.

	Droits constatés nets	Engagements	Résultat budgétaire
Service ordinaire	23.487.841,24 €	22.605.685,33 €	882.155,91 €
Service extraordinaire	1.527.892,61 €	2.244.310,06 €	-716.417,45 €
	Droits constatés nets	Imputations	Résultat comptable
Service ordinaire	23.487.841,24 €	22.357.399,10 €	1.130.442,14 €
Service extraordinaire	1.527.892,61 €	1.013.157,51 €	514.735,10 €
	Engagements	Imputations	Crédits à reporter
Service ordinaire	22.605.685,33 €	22.357.399,10 €	248.286,23 €
Service extraordinaire	2.244.310,06 €	1.013.157,51 €	1.231.152,55 €

6.

	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018
Recettes	81.769,07 €	52.853,34 €	73.475,04 €
Dépenses	61.162,46 €	52.853,34 €	51.801,04 €
Boni	20.606,61 €	0	21.674,00 €

7.

	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018
Recettes	30.465,12 €	29.456,96 €	29.076,94 €
Dépenses	21.616,00 €	29.456,96 €	25.900,64 €
Boni	8.849,12 €	0	3.176,30 €

8.-9. Le Conseil communal s'est vu confié par le décret du 13 mars 2015, la qualité d'Autorité de tutelle sur les établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus.

Pour exercer cette mission, il dispose d'un délai de 40 jours, prorogeable de moitié, qui commence à courir dès réception de toutes les pièces justificatives requises de la Fabrique d'Eglise concernée d'une part, et de la décision de l'Organe représentatif agréé d'autre part.

Les Fabriques d'Eglise de Meux et d'Emines ont remis à l'Administration communale leur compte 2018 et les pièces justificatives respectivement le 26 avril 2019 et le 30 avril 2019.

En fonction du planning des séances du Conseil, il serait judicieux d'actionner la possibilité légale de prolonger le délai de tutelle de 20 jours afin d'éviter la forclusion en raison de la latitude laissée à l'Organe représentatif agréé d'émettre sa position dans ces 2 dossiers pour respectivement le 16 mai 2019 et le 7 mai 2019.

10. Le 28 mars 2019, le Conseil a décidé notamment de confier aux services administratifs communaux la tâche de prendre toutes les dispositions nécessaires (publicité, visite des lieux et signature des compromis de vente) à la réalisation de diverses propriétés dont la Commune a accepté de se séparer afin de participer au financement partiel de la construction de la nouvelle Administration communale.

Après mûres réflexions et consultation du Comité de Direction, les Autorités communales ont estimé qu'il était préférable de laisser un professionnel du secteur immobilier se charger de ces opérations de sorte qu'un marché public de services sera proposé, lors d'une prochaine séance, au vote des Conseillers Communaux si le principe de cette modification est approuvé par ces derniers.

11. Le 3 avril 2013, le Collège a répondu favorablement à l'appel à candidature lancé par la Ministre régionale, Madame Eliane Tillieux, relativement à l'adhésion de l'ensemble des communes wallonnes de langue française, au Plan de Cohésion Sociale (PCS en abrégé) pour la période de janvier 2014 à décembre 2019.

Le projet établi par l'Exécutif communal a été approuvé provisoirement par le Conseil en séance du 31 octobre 2013 avant d'être modifié le 27 mars 2014 suite aux remarques et observations formulées par la Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale (DICS en abrégé).

Le 30 avril 2015, le programme d'actions 2014-2019 était voté par le Conseil.

Le 6 décembre 2018, le Collège a introduit la candidature de la commune de La Bruyère pour proroger le PCS jusqu'en 2025.

Aujourd'hui, il appartient au Conseil de se prononcer sur le plan d'actions propre à cette période couvrant les années 2020 à 2025.

12. Le règlement européen du 27 avril 2016 porte sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces dernières.

Dans ce cadre, il importe que chaque commune recoure aux services d'un Délégué à la Protection des Données (DPD en abrégé) soit par recrutement propre soit par mutualisation avec d'autres Pouvoirs publics.

Le rôle de ce spécialiste du droit et des pratiques en matière de protection des données consiste principalement à contrôler le respect de la réglementation et des règles internes en la matière en ce compris la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel actif dans les opérations de traitement, ainsi qu'à servir de point de contact pour l'Autorité de contrôle compétente.

13. Le 15 février 2016, la SA EDF Luminus a introduit une demande de permis unique pour la construction et l'exploitation de 3 éoliennes à Emines.

Le Collège et la CCATM ont émis des avis défavorables sur ce projet avant que les Fonctionnaires technique et délégué n'octroient ledit permis le 24 août 2016 et que le Ministre régional ne confirme cette autorisation administrative sur recours.

Le 19 novembre 2018, le Conseil d'État a annulé la décision ministérielle et suite à un complément d'étude d'incidences réalisé par la demandeuse de permis, une nouvelle enquête publique a été réalisée avec en finalité le maintien d'un avis défavorable dans le chef du Collège.

Face à l'attitude toujours positive du Ministre à l'égard de ce dossier, le Collège a décidé le 16 mai 2019 d'introduire à nouveau un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. Il importe de solliciter l'autorisation du Conseil quant à la poursuite de cette démarche.

14. Afin de contribuer à l'embellissement des entrées de chaque village de l'Entité, il est proposé d'acquérir des structures métalliques de type « arches ». Un premier lot a déjà été commandé fin 2018 et livré récemment.

Le devis estimatif atteint 25.000 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

15. La toiture du hangar abritant le personnel et le matériel du service communal des travaux, présente des problèmes d'étanchéité et ne constitue nullement une référence en matière d'isolation thermique.

Il est dès lors suggéré de remédier à cette situation par le biais du placement d'une nouvelle couverture composée de panneaux « sandwich ».

Le devis estimatif avoisine 60.000 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

16. Pour des raisons similaires à celles du dossier du point précédent, il est envisagé de procéder au renouvellement de la couverture de la toiture de l'école maternelle de Saint-Denis en rénovant le revêtement bitumeux.

Le devis estimatif approche 32.000 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

17. De plus en plus sollicité par des manipulations de tous genres et poids, lors de chargements ou de déchargements, le service des travaux sollicite l'acquisition d'un chariot élévateur d'occasion.

Le devis estimatif s'élève à 21.780 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

18. Une partie du mur d'enceinte du parc des Dames Blanches présente une inclinaison anormale ainsi que diverses fissures. Cette situation potentiellement dangereuse pour les personnes et les véhicules de passage à proximité, ne peut être solutionnée que par le démontage de cette portion de muraille sur l'entièreté de son hauteur, la réalisation d'une nouvelle fondation et la remise en œuvre des pierres enlevées.

Le devis estimatif atteint 100.000 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

19.-23. /

24. Le 13 décembre 2018, le Conseil marquait son accord pour procéder au renouvellement du Conseil Consultatif Communal de Aînés (CCCA en abrégé) suite au scrutin du 14 octobre 2018.

Suite à l'appel public à candidatures lancé début 2019, 21 personnes ont manifesté leur intérêt pour composer cet organe consultatif de 21 membres.

Le 9 mai 2019, le Collège a analysé les profils reçus et a décidé d'en écarter un au motif que son titulaire, au travers de son apparence politique, ne partageait pas les valeurs défendues par la CCCA.

Il appartient au Conseil d'approuver ou non la liste ainsi constituée.

25. Le Green Deal Cantines Durables a été initié par le Ministre wallon de l'Environnement et de la Transition écologique, et porte sur l'alimentation pratiquée dans les cantines de tous les milieux de vie (crèches, écoles,...) situées en Wallonie.

Les personnes physiques ou morales qui s'engagent à mettre en œuvre les principes prônés par cette démarche, poursuivent l'objectif d'augmenter de manière significative le nombre de cantines de collectivité menant une politique d'alimentation contribuant à la transition vers un système alimentaire durable en Wallonie.

Le projet se déroulera sur une durée de 3 ans renouvelable, et comportera certains engagements à honorer lors de la signature au cours d'une cérémonie officielle, et d'autres à respecter dans les 3 mois de celle-ci.

